

# Étude de faisabilité et généralisation d'un système d'alertes automatisées en cas de chaleur et de smog à l'échelle du Québec méridional

## CONTEXTE

Dans le cadre de son Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le gouvernement du Québec a prévu, dans ses mesures de prévention et d'intervention en cas d'épisodes de chaleur ou de smog, la mise en place d'un système d'alertes automatisées pour certains groupes vulnérables à la chaleur et au smog tels que les travailleurs, les personnes âgées, les enfants et les individus souffrant de problèmes de santé mentale et de maladies chroniques.

Un projet pilote avait été réalisé en Montérégie en 2016 et avait démontré des résultats positifs sur les connaissances et l'adoption de comportements préventifs en cas de chaleur et de smog. Étant donné ces résultats prometteurs, l'INSPQ a été mandaté par la Table de concertation nationale en santé environnementale (TCNSE) pour effectuer une étude de faisabilité sur l'implantation de ce type de système d'alerte à l'échelle du Québec méridional. La décision d'implanter ou non le système sera prise en 2019 par la Table de concertation nationale en santé publique, après examen de l'étude et recommandation de la TCNSE.

*Ce projet s'inscrit dans la priorité 26 visant à prévenir et limiter les maladies, les blessures, la mortalité, et les impacts psychosociaux dans le cadre du volet santé du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.*

## OBJECTIFS

- Diminuer les effets sur la santé et la qualité de vie des chaleurs accablantes et des épisodes de smog, principalement chez les personnes qui y sont les plus vulnérables.
- Évaluer la faisabilité financière, technique et organisationnelle et mettre en œuvre un système d'alertes automatisées en cas de chaleur accablante et de smog dans les 15 régions sociosanitaires du sud du Québec en collaboration avec les directions de santé publique correspondantes.
- Estimer la rentabilité sociale du système en évaluant ses effets sur les connaissances et les comportements d'adaptation relatifs à la chaleur accablante et au smog ainsi que les impacts dérivés sur la demande en soins de santé et la qualité de vie des individus.

## Organisme responsable

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

## Responsable du projet

David Demers-Bouffard  
Conseiller scientifique  
Unité Territoire, évaluation des impacts et adaptation au climat  
Direction de la santé  
environnementale et de la toxicologie  
Institut national de santé publique du Québec  
945, avenue Wolfe  
Québec (Québec) G1V 5B3  
Tél. : 418 650-5115, poste 5284  
Courriel : [david.demers-bouffard@inspq.qc.ca](mailto:david.demers-bouffard@inspq.qc.ca)

## Autres partenaires

- Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
- Direction de santé publique de la Montérégie
- Direction de santé publique de l'Estrie
- Direction de santé publique de Lanaudière
- Direction de santé publique des Laurentides
- Direction de santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Ministère de la Santé et des Services sociaux

## Début et fin du projet

Juillet 2018 à avril 2021



## DÉMARCHE

- Déterminer les responsabilités de l'INSPQ et des directions de santé publique méridionales et joindre d'autres organisations travaillant auprès de personnes vulnérables à la chaleur et au smog afin d'augmenter le potentiel d'inscriptions chez ces populations.
- Évaluer les coûts associés à la plateforme technologique, à la promotion, à la gestion et à l'évaluation du système pour l'INSPQ et les directions de santé publique.
- Déterminer les moyens d'optimiser les inscriptions et d'assurer le suivi.
- Réaliser des sondages préintervention et postintervention pour évaluer l'effet du système sur les connaissances et l'adoption de comportements préventifs chez les personnes inscrites.
- Réévaluer selon les retours d'expérience les coûts associés au système de même que le processus de fonctionnement afin d'améliorer en continu la coordination entre les acteurs de même que l'efficacité des alertes et du processus de recrutement des personnes vulnérables.
- Effectuer une analyse coûts-avantages rétrospective et prospective du projet afin de déterminer sa rentabilité sociale.

## RETOMBÉES ESCOMPTÉES

- Augmentation de l'adoption des comportements préventifs lors de chaleurs accablantes et d'épisodes de smog chez les personnes inscrites.
- Diminution de la morbidité associée à la chaleur et au smog chez les personnes vulnérables inscrites au système.
- Augmentation de l'espérance de vie en santé et du bien-être chez les personnes vulnérables inscrites.

## RÉSULTATS

À venir à la fin du projet.